Nations Unies S/2012/772



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 octobre 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 octobre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et à la résolution 2062 (2012) du Conseil de sécurité, dans laquelle ce dernier a décidé de réduire de 955 hommes, dès que possible, l'effectif autorisé de la composante militaire de l'ONUCI. Après les récentes attaques menées contre des civils, des Casques bleus, les forces de sécurité et l'opposition politique, une équipe du Département des opérations de maintien de la paix s'est rendue en Côte d'Ivoire, du 17 au 22 septembre 2012, pour réévaluer les conditions de sécurité sur le terrain et formuler des recommandations quant au meilleur moment pour procéder à cette réduction d'effectifs.

On a constaté que les conditions de sécurité se sont détériorées depuis la dernière évaluation, menée en février 2012, et plus récemment depuis mon rapport du 29 juin 2012 sur la situation en Côte d'Ivoire (S/2012/506), qui a servi de base aux consultations du Conseil qui ont abouti à l'adoption de la résolution 2062 (2012). Les attaques lancées contre les forces de sécurité nationales à Abidjan, aux alentours, et le long des frontières avec le Ghana et le Libéria, qui ont fait des morts parmi le personnel de sécurité et les assaillants, sont particulièrement préoccupantes. Il a par ailleurs été signalé que des particuliers et des réseaux affiliés à l'ancien Président Gbagbo, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, étaient à l'origine d'un certain nombre d'attaques récentes visant à déstabiliser le gouvernement du Président Ouattara. Ces attaques, qui ne se limitent plus au sud-ouest de la Côte d'Ivoire ni aux civils, témoignent d'un changement de dynamique important dans les conditions de sécurité.

Des attaques ont en outre été lancées contre le siège de l'ancien parti au pouvoir du Front populaire ivoirien, à Abidjan, et contre une maison d'édition affiliée, ce qui a suscité des inquiétudes auprès des membres de l'opposition, qui craignent pour leur sécurité. Après ces incidents, l'ONUCI a reçu des demandes de protection de la part d'un certain nombre d'entre eux.

Je dois préciser que l'ouest de la Côte d'Ivoire, en particulier le long de la frontière avec le Libéria, demeure la région la plus instable. Il n'est pas exclu que des mercenaires libériens armés et des milices ivoiriennes basées au Libéria s'en prennent à des civils, des Casques bleus ou des membres des forces de sécurité nationales. Alors que quelques dizaines de milliers de réfugiés ivoiriens sont encore au Libéria, de nombreuses personnes affluent de la sous-région vers l'ouest de la Côte d'Ivoire, exacerbant davantage les tensions entre les communautés.

12-55270 (F) 181012 181012





Par ailleurs, la situation dans l'est du pays, en particulier le long de la partie sud de la frontière avec le Ghana, s'est détériorée au cours des derniers mois, à cause des attaques récentes et de la menace croissante de mouvements transfrontaliers.

Compte tenu de l'aggravation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire et de la façon dont évoluent les menaces, il est recommandé de reporter la réduction d'effectifs de la composante militaire de l'ONUCI et d'attendre l'évaluation qui sera menée début 2013 dans le cadre du rapport spécial devant être présenté au Conseil de sécurité le 31 mars 2013.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon